

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

## REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

**LE RÉVEIL**

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 2

MONTREAL, 31 AOUT 1895

No. 52

## SOMMAIRE:

No. 52, *A. Filiatreault*.— On y vient : Les Exemptions de Taxes, *Duroc*. — Une Leçon, *Vindex*.— Rétribution, *La Rédaction*.—L'Œuvre de l'abbé Proulx, V. R. U. L. M., Cinquième article, *Universitaire*. —Le système des frères condamné.—La Loterie des Ecoles Catholiques: Le Poney Manitobain, *Manitobain*.—La statue de Chénier, *Camille Desaudrans*.—Dialogue des morts : A la porte du Paradis, L'abbé Turcotte, le Dr Chénier, un évêque, *Gatien*. La confection des miracles : l'Industrie Pélerine, *Curieux*.—A nos frères Français: Les anniversaires 1870-1895, *France*.—Chronique : Superstition à rebours, *Charles Fuster*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,  
Boîte 2184,  
Montréal.

**No. 52**

C'est toujours avec plaisir que le directeur d'une feuille hebdomadaire enregistre ce titre à la tête du dernier numéro de l'année. C'est fait. Avant de commencer la publication du premier numéro de la seconde année d'existence du RÉVEIL, nous tenons à remercier nos abonnés de l'encouragement qu'ils nous ont donné, et à les engager en même temps à nous continuer leur précieux patronage.

La semaine prochaine, *Duroc*, l'incomparable *Duroc*, leur fera connaître par le menu le résultat de ces douze mois de luttes contre la tyrannie et l'obscurantisme. Inutile de dire qu'il sera à la hauteur de la situation.

Nous remercions aussi nos dévoués collaborateurs qui deviennent plus nombreux de jour en jour.

A. FILIATREULT,

ENFIN ILS Y VIENNENT

## LES EXEMPTIONS DE TAXES

Ce n'est pas sans un légitime orgueil que nous plantons à notre chapeau pour l'anniversaire de notre cinquante-deuxième effort hebdomadaire de la série, une flamboyante et victorieuse cocarde.

Nous avons donc réussi, tandis que tant d'autres s'écrient avec une joie insolente : enfin nous avons fait faillite !

Cette suppression des exemptions de taxes qui forma l'article le plus tranché de notre programme il y a cinq ans est aujourd'hui à portée de la main et nous la tiendrons sûrement aussitôt les élections de février prochain accomplies.

Tous ces bons échevins trop penauds aujourd'hui pour se prononcer ou demain trop lâches pour se dévoiler seront, aussitôt installés dans leurs confortables fauteuils capitonnés de peluche rouge, enchantés de passer sur le dos des communautés une partie du fardeau budgétaire qui pèse sur les \$2000 de propriétés imposées pour leur propre qualification.

On y vient enfin !

Voilà donc le résultat que les hommes du RÉVEIL, succédant des hommes du *Canada-Review*, ont atteint par un travail incessant de cinq années bientôt accomplies.

Cette vieille donnée de Jules Verne, que la goutte d'eau tombant incessante sur le crâne rasé du criminel finit par percer la boîte osseuse et liquéfier la matière cérébrale dont elle amollit la portion visqueuse au point de se l'assimiler et d'en modifier la substance n'est donc pas un mythe ? Il y a donc des miracles moraux, comme il y a des miracles commerciaux ?

On comprendra la joie que nous éprouvons après avoir pleuré tant de déboires, de chanter tant de victoires !

Nous nageons dans le succès et de plus grands triomphes luisent encore sur l'océan de nos espérances.

Ottawa impose aux écoles l'uniformité des livres de texte pour laquelle nous avons combattu.

Manitoba assure à l'État le contrôle inviolable des fonds d'éducation aux mains des laïques en dehors des atteintes des curés galantins et des servantes de presbytères, prêtes à faire danser l'anse d'un panier trop bien garni.

Et Montréal fait payer la taxe aux immenses *refugia peccatorum* dissimulés dans son enceinte et utilisés pour le rendement productif du travail des bonnes âmes assujetties par croyance ou par obligation à la fêrule ecclésiastique.

Ce n'est pas sans mal qu'on y est parvenu.

Il y a deux ans déjà les échevins Desmar-teau et Beausoleil avaient eu le courage, à la veille des élections, de se prononcer pour le paiement des taxes par les institutions religieuses, faisant commerce non seulement d'indulgences mais de marchandises appréciables en ce vulgaire métal précieux qui s'appelle argent et que l'on frappe en dollars et en six sous.

Maintenant, après deux ans d'hypocrites tergiversations, on en arrive à cette conclusion qu'il n'y a à la situation qu'une issue possible : la taxation de l'immense propriété religieuse qui nous obsède et nous ruine.

La solution inévitable se présente dans toute sa nudité flagrante et ce sont ceux-là même qui s'opposaient hier à toute concession qui l'invoquent comme ancre ou planche de salut.

Le fait est patent. Montréal ne peut être sauvé de la hideuse banqueroute qui hurle à ses portes qu'en imposant aux immenses biens territoriaux des congrégations de toutes races et de toute dénomination qui s'épanouissent à son soleil bienfaisant une juste participation dans les sacrifices imposés pour le progrès matériel et commun de la cité.

Payez et payons ; DA et ACCIPE, donnez et recevez, telle est la doctrine évangélique et sociale.

Nous l'avons arborée les premiers et nous sommes heureux de la voir proclamer par des hommes qui ne partagent pas nos idées.

Un succès, où qu'il gise, sent toujours bon.

DUROC.

## UNE LEÇON

Après les révélations faites à l'assemblée des inspecteurs scolaires à St-Hyacinthe sur l'état pitoyable et honteux de nos écoles, nos confrères anglais conseillent avec beaucoup d'à-propos et de bon sens à la population franco-canadienne de Québec de penser à elle-même, de guérir ses propres maux au lieu de déployer tant de zèle intempestif à propos de Manitoba.

"*Charity begins at home,*" dit la *Gazette*, et rien n'est plus vrai et plus juste.

Quand on a tant de chats à fouetter chez soi, on peut se dispenser de courir ceux du voisin.

Au lieu de verser tant de larmes de crocodile sur le sort de la population de Manitoba, pleurons plutôt sur nos écoles et sur nos enfants.

Occupons-nous de relever le niveau de l'enseignement chez nous, nous y trouverons un champ d'activité assez vaste pour nous tenir en haleine pendant des années, et rendons à Manitoba le repos et la tranquillité.

Nous n'avons rien à faire dans cette galère, et le résultat pratique de cette lutte ridicule où le don quichottisme, l'hypocrisie et la rouerie politique jouent le rôle prépondérant, sera de nous discréditer complètement aux yeux des autres provinces.

A la Colombie Britannique et dans les provinces Maritimes on a des écoles publiques depuis nombre d'années; va-t-on porter la guerre dans ces provinces après avoir reconquis le Manitoba?

Nous serions curieux de voir la réception qui nous serait faite là-bas.

Nous sommes à la queue de toutes les provinces de la confédération en fait d'enseignement primaire et d'éducation populaire; on n'a qu'à étudier le dernier recensement décennal pour s'en convaincre, et l'assemblée de St Hyacinthe rend ce point indubitable.

Un peu de retenue et de modestie nous viendrait admirablement, ne fût-ce que pour ne pas donner aux autres l'occasion de nous crier: Ils sont trop verts!

Ah! si nous avions ici des écoles comme à Manitoba, il y a des centaines, des milliers de

familles qui s'empresseraient d'y envoyer leurs enfants; vous verriez ici se renouveler ce qui a lieu à Manitoba même où les protestants et catholiques, avec cet esprit de tolérance et de patriotisme qui leur fait honneur, réunissent leurs efforts pour avoir des écoles communes, au grand désespoir des obscurantins qui n'aiment pas qu'on dérange ainsi leur jeu et qu'on promène le balai dans leurs toiles d'araignée. Je le répète, qu'on ouvre à Montréal, une école libre, accessible aux enfants de tout culte, de toute nationalité, une école où toutes les religions seront respectées, où toute action, toute parole qui soit de nature à blesser les opinions religieuses ou les sentiments nationaux de ceux qui la fréquentent sera défendue par le règlement; où on enseignera aux enfants la tolérance envers les personnes qui n'ont rien de contraire à la sincérité et à la profondeur des convictions, mais qui, au contraire, en est la meilleure preuve, — et vous verrez un réveil de l'opinion dont il est impossible de mesurer l'étendue.

Car la cognée est à la racine de l'arbre et un avenir rapproché montrera combien se font illusion ceux qui croient que l'extermination de l'élément laïque dans l'éducation et l'esclavage des parents sont des affaires consommées.

VINDEK

## RETRIBUTION

Maintenant que le monument Chénier se dresse, glorieux et fier, sur une des places situées dans le quartier canadien-français de Montréal; maintenant que les légitimes grâtes des vrais patriotes ont pu se manifester; maintenant que le principe de notre droit d'honorer nos gloires nationales est consacré, soyons cléments à nos adversaires, qui sont, pour leur malheur, des égarés que nous plaignons du plus profond de notre cœur.

Les journaux quotidiens ont rendu compte dans ses moindres détails de la cérémonie imposante du dévoilement de la statue de Chénier; ils ont largement reproduit les discours qui ont été prononcés à cette occasion

et, avec un patriotique ensemble que nous nous plaisons à constater, ils ont reconnu que Chénier illustre sa race et, implicitement, que l'ostracisme épiscopal dont on l'avait frappé était immérité.

C'est bien, et nous n'avons pas l'intention de renchérir sur les hommages qui ont été rendus samedi au héros de St-Eustache.

Mais à côté de ce citoyen illustre, il en est d'autres, de plus modestes, de plus effacés, et qui, cependant, ont droit à la gratitude de tous les citoyens pour qui le patriotisme n'est pas un mot vide de sens. Ce sont les généreux promoteurs de ce beau mouvement ; ce sont ceux qui, à un titre quelconque, ont pris à cœur la réalisation d'un vœu exprimé par une multitude ; ce sont ceux qui ont si généreusement sacrifié leur temps et leur argent à la poursuite de la glorification d'un patriote ; ce sont ceux qui, bravant toutes les hostilités, se sont dévoués en s'exposant aux rancunes vindicatives des rétrogrades, rancunes qui auraient été redoutables en cas d'insuccès.

Ces bons citoyens, ces nobles et braves cœurs sont, Dieu merci ! assez nombreux pour nous réduire à l'impossibilité de le sciter tous. Aussi bornerons-nous notre témoignage de respectueuse estime aux deux principaux d'entre eux : M. le Dr Marcil et M. L. J. Hérard.

Ces deux hommes ont assumé la plus grosse part de responsabilité et la plus lourde besogne. Le premier détient comme un héritage sacré dont il doit compte à la nation, les cendres du grand Chénier, renfermées dans une urne funéraire qui constitue à ses yeux le plus précieux de ses biens, le plus inviolable des dépôts. Tout ce qu'il lui a été humainement possible de faire pour placer ces reliques parmi celles des compagnons du martyr au cimetière de la Côte des Neiges, il l'a fait. Hélas ! en vain. Mais le Dr Marcil, avocat d'une bonne cause, n'est nullement découragé.

Comme toutes les âmes nobles, l'espérance ne l'abandonne jamais. Le passé était semé d'obstacles, eh bien ! soit, dit-il, l'avenir triomphera du passé, c'est dans l'ordre des choses humaines.

Pour assurer l'avenir, il lui fallait s'assurer le concours populaire des cœurs patriotes. D'où la pensée de convier le peuple à une manifestation solennelle et grandiose en faveur de Chénier. Cette manifestation ayant réussi au-delà de toute espérance, le digne docteur se propose de tenter à nouveau les démarches nécessaires pour faire placer les restes périssables du héros à côté de ses pairs dans le monument élevé à la mémoire des combattants de 1837-38, au centre de notre nécropole. Et il réussira, parce que la cause qu'il défend est juste et sainte.

Son principal lieutenant a été M. L. J. Hérard.

Il fallait, pour mener à bien une entreprise aussi difficile, aussi hérissée de difficultés, pouvoir compter sur un homme probe, désintéressé, dévoué à la cause, animé d'un civisme à l'épreuve de tout soupçon. Il fallait de plus un homme armé pour la lutte, capable de braver toute rebuffade, assez zélé pour dépenser ses deniers au profit de l'entreprise, assez fort pour résister aux attaques des adversaires, assez convaincu pour entraîner les indifférents.

Toutes ces qualités, M. L. J. Hérard les possédait à un haut degré et il a montré ce qu'un homme de ressources peut faire lorsqu'il met tout son cœur et sa bourse au service d'une œuvre qu'il sait bonne.

Nous n'insisterons pas sur ce point, certains que nous sommes qu'un récit détaillé serait désagréable à celui dont nous estimons trop le caractère et les actes pour nous exposer à le désobliger. Mais nous n'avons pas voulu laisser s'affaiblir les échos de cette imposante manifestation, sans y joindre les noms de ces deux hommes de cœur, de ces deux excellents patriotes.

LA REDACTION

## L'ŒUVRE DE J. B. PROULX, V. R. U. L. M.

CINQUIÈME ARTICLE

Les pirouettes d'un vice-recteur. — Les talents de Philomène. — Les farces d'Astaroth.

Nous donnons aujourd'hui comme hors-

d'œuvre des " Actes des gouverneurs, administrateurs et vice-recteur de l'Université Laval à Montréal" la lettre suivante de l'abbé Proulx sur un accident qui lui survint un jour à Ste-Geneviève.

Cette lettre est un modèle de toutes les vertus qui ornent le vice-recteur.

V.

St-Lin des Laurentides, 21 décembre 1893.

L'Honorable Juge J. Dubuc,  
St Boniface, Manitoba.

Couché sur mon lit, dans cette chambre bleue que vous connaissez, ayant devant moi mon calvaire avec ses images et ses statues, à côté de moi, suspendue au mur, cette famille manitobaine composée de si charmants enfants, je dicte cette lettre avec une vraie jouissance. Je me suis acheté un clavigraph (P. 135.00) ; ma clavigraphiste est Philomène, et, comme vous le voyez, elle ne se tire pas d'affaire trop mal.

Donc, j'ai reçu hier soir votre lettre du 14 du courant ; vos bonnes paroles ont été un baume sur mes langueurs ; remerciez pour moi votre femme : je reconnais là cette bonne vieille amitié d'autrefois, double, inséparable, inaltérable.

Oui, je crois que le diable s'est mis de la partie ! Astaroth, dont j'ai déjoué les plans, m'en veut ; mais aussi il est dit de l'enfant de Dieu : " angelis suis Deus mandavit de te ", et les anges m'ont pris dans leurs mains et m'ont empêché de me casser le cou.

Je me rendais de Ste-Geneviève à Montréal, avec ma voiture, avec les deux chevaux qui nous ont conduits à St-Jérôme, qui ont mené vos enfants, sous la direction de M. Payette, dans les montagnes du nord et au trou *Snaque*.

Vers six heures du soir, j'arrivais à Rockfield, au pied de la côte à Languedoc, à quatre milles environ de Montréal. La voie ferrée traverse, à cet endroit, le chemin du roi. Un train passait à toute vitesse, faisant miroiter ses lumières à travers les ombres. Mes chevaux prirent peur, saisirent leurs mors aux dents, et devinrent incontrôlables. Nous renversâmes presque une voiture qui cheminait devant nous, et les bêtes effarées s'élançaient du côté de la barrière, comme pour aller se jeter sous les roues de cette longue file de chars qui passaient, passaient toujours. Je m'étais mis sur le bord du *sleigh*, pour me laisser, au besoin, tomber sur le côté, lorsque le moment serait venu. La voiture heurte soudain une bûche de chêne, qui gisait là, par hasard, au milieu de la route ; je vole à dix pieds, piroitant, culbutant, tombant d'abord sur la nuque, puis sur les pieds, puis sur l'épaule, puis sur

les pieds, restant debout. Les chevaux vont s'abattre dans un fossé, près de la barrière, sans mal. La voiture, que nous avons failli tourner sens dessus-dessous, me rejoint, les femmes criant, pleurant. L'homme me dit : " Vous êtes-vous fait mal ? — Oui, Monsieur, je me suis démis ou cassé un bras ; je ne puis que remuer le bout des doigts." Et j'étais là, immobile, tremblant, exsangu, ne ressentant aucune douleur. Mes chevaux s'étaient relevés, effrayés, se cabrant, furieux. Le Monsieur me dit : " Si vous le voulez, je vais vous aider à rembarquer dans votre voiture. — Impossible, Monsieur, je me sens trop nerveux pour me confier de nouveau à l'effarement de ces deux bêtes surexcitées. Je vais attendre ici le passage d'un train. — Si vous n'avez pas d'objection, embarquez avec mes trois filles, mon cheval est doux comme un mouton, c'est la plus jeune qui le mène. Je conduirai moi-même vos chevaux jusqu'à la ville, et je saurai bien au besoin les asseoir sur leurs jarrets. — Où demeurez-vous, en ville ? — Sur la rue Richmond, en face de l'église St-Joseph. — Etes-vous M. Trottier ? — Oui ;" et, eux, de leur côté, tous ensemble de s'écrier ; " Etes-vous M. Proulx ?" Le père et moi, nous nous connaissions d'enfance, et nous avons été élevés porte à porte. L'émotion et la nuit noire nous avaient empêchés de nous reconnaître tout de suite,

Une heure après, j'étais au presbytère de St-Joseph, où demeure mon ami F. Kavanagh. Je fis mander d'abord le Dr Leroux, puis le Dr Brosseau. Avec ce dernier, j'avais eu quelques petits différends. Entr'autres j'avais fait manquer, l'année dernière, au Parlement, le bill des médecins, dont il était un des promoteurs principaux. En sortant de la Chambre d'assemblée, je lui dis : " Vous ne m'en voulez pas trop, j'espère " : il me répondit, en me regardant avec de gros yeux : " Vous... vous, je voudrais vous voir une jambe cassée... — Ah ! Ah ! — ... Pour avoir le plaisir de vous la raccommoder."

En le voyant entrer dans ma chambre ce soir-là, je lui dis : " Docteur, ne pourrait-on pas s'arranger pour un bras ? J'ai fait tout mon possible pour me casser une jambe, et je n'ai réussi qu'à me démettre l'épaule. — Ne riez pas tant, vous verrez tout-à-l'heure que ce ne sera pas si drôle. Il vous faut prendre le chloroforme, vous avez les muscles trop forts pour que nous puissions réussir autrement." Le bras me pendait dans l'aisselle, à trois pouces de l'omoplate. " Docteur, j'ai une répugnance indiscible au chloroforme. Essayez d'abord à froid, puis nous verrons." Ils se pendirent trois sur mon pauvre bras, qui n'en pouvait mais ; trois fois ils se reprirent, trois fois je faillis perdre connaissance, et à la fin je dus demander grâce. J'avais souffert davantage sur la Touraine, lorsque les

médecins du bord avaient résolu ma luxation, mais apparemment que j'étais plus fort ; ma dépression nerveuse et mes lésions intérieures ne me permettaient plus de supporter des efforts aussi puissants. " C'est bien, Messieurs, restons-en là pour ce soir ; je me rendrai demain à l'hôpital Notre-Dame, je me laisserai mettre sous l'influence du chloroforme, et, pour me l'appliquer, je demanderai le plus honnête des médecins de la ville, (la compagnie exceptée) M. le Dr Desrosiers."

Je passai la nuit dans un cauchemar févreux. A neuf heures, le lendemain matin, le Dr Leroux me conduisait à l'Hôpital dans une voiture fermée, j'y trouvai Brosseau, Desrosiers, et quatre autres jeunes médecins, sept en tout. On m'étendit, nu comme Notre-Seigneur, sur ma croix, un banc-lit. Par quatre fois, M. Desrosiers me fit respirer, dans un carnet, la vapeur qui endort. Je sentis la cervelle qui me trottait, j'entendais une musique de cloches argentines. J'entrai dans un autre monde. Cependant mes amis me tiraillèrent, me torturèrent dix minutes durant. Quand soudain je revins à la lumière et à la connaissance, ils étaient à ligaturer de bandelettes mon bras malade. J'avais l'épaule soulagée, il ne me restait plus de cet écartèlement que les traces de leurs mains et de leurs griffes par tout le corps.

Mon bras a été remis à perfection, et ne me fait aucunement souffrir. Le plus grave de l'accident consiste dans les lésions intérieures dont je ne puis encore constater l'étendue, et dans une dépression nerveuse qui s'est d'abord manifestée par des crampes, puis par une agitation fébrile, puis par un affaissement général. Je revins lundi soir à St-Lin, où je reçois les soins les plus affectueux et les plus intelligents. Je garde ma chambre depuis lors, je garde mon lit ; cette réclusion forcée m'est aussi pénible que la maladie elle-même.

Les affaires universitaires vont bien. Les fondations de notre bâtisse sur la rue St-Denis, 180 pieds sur 80, ayant treize pieds de profondeur, sont sortis de terre. Les soumissions ont été demandées et reçues pour le reste de l'édifice ; les contrats définitifs seront donnés probablement d'ici à quelques semaines. N'allez pas vous arrêter à quelques rumeurs, qui ont paru dernièrement dans certains journaux à la cervelle légère : c'est le fait de deux ou trois hommes qui, pour des motifs personnels, voudraient créer de l'agitation, et qui ont fait un complet fiasco.

Encore une fois, je vous remercie de vos paroles de sympathie, je remercie Madame Dubuc, je salue vos enfants, j'embrasse Barthe sans oublier Lucien et le gros philosophe, et je me souscris avec beaucoup d'amitié,

Monsieur le Juge,  
Votre tout dévoué serviteur,  
J. B. PROULX, *ptre.*

Les moindres commentaires dépareraient certainement ce morceau de haute liesse.

Tout y est.

UNIVERSITAIRE

## LE SYSTEME DES FRERES CONDAMNÉ

Après plusieurs jours de tiraillements la commission scolaire d'Ottawa s'est enfin décidée à prendre position. Nous pouvons dire que dernièrement certains commissaires ont pris toutes les positions : ils ont été tantôt contre les frères et dans un autre moment ils étaient en faveur de ces derniers. Cela prouve que ces commissaires ne sont pas maîtres de leurs actes et cela prouve encore plus qu'ils ne comprennent point la portée de la mission qui leur est confiée par le peuple.

En face de l'opinion publique déterminée à obtenir des réformes et de la sanglante censure qu'ont reçue les frères de la part de la dernière commission d'enquête, nos commissaires d'écoles ont été obligés de condamner le système éducationnel des frères et d'exiger de ceux-ci l'adoption de toutes les réformes demandées avec tant d'instances par la population. Les commissaires, dans la motion qu'ils ont votée, déclarent qu'ils consentent à engager les frères pour une autre année parce qu'il est trop tard aujourd'hui pour trouver d'autres maîtres et que, de plus, si d'ici au 25 décembre prochain les frères n'ont pas introduit les réformes demandées, l'engagement cessera à la fin de l'année scolaire de 1895-96.

Disons, tout de suite, que nous avons peu de foi dans l'action de la majorité des membres du comité français. Ils sont peut-être sincères, mais ils n'ont pas la force de caractère voulue ; ils ne sont pas faits de l'étoffe avec laquelle l'on fait les réformateurs et les défenseurs des droits du peuple. L'on nous dit que quelques-uns ont conscience de leur faiblesse et qu'ils voudraient se voir bien loin du bureau des écoles.

Voilà ce qui prouve combien le peuple doit être scrupuleux dans le choix qu'il fait de ceux à qui doivent être confiées des charges de responsabilité ; et combien aussi le peuple doit se défier de ses prétendus amis dont la besogne est de flatter certaines influences pour se hisser, sous de faux prétextes, à des charges dont ils ne comprennent ni la portée, ni la responsabilité.

Nous n'hésitons pas ici à dire que les frères n'introduiront pas les réformes que la population demande et que la loi exige. Ils feront peut-être un simulacre de réforme, mais ils n'établiront pas l'uniformité des livres : cela mettrait fin à leur monopole. Il est très probable que, dans la prochaine session de la législature d'Ontario, la loi sera changée de façon à défendre

à toute personne intéressée dans l'école, soit comme maître, commissaire ou autrement, de faire le commerce de livres, papeterie, etc. Cette modification à la loi va mettre fin au monopole de l'Institut des Frères. Voilà la grosse réforme que l'Institut des Frères ne pourra pas et surtout ne voudra accepter. C'est trop commode, voyez-vous, de pouvoir vendre en 1894 des géographies ne contenant que les chiffres du recensement de 1871.

Il est bien vrai que notre population n'a pas augmenté énormément depuis 1871, que les nouvelles villes et les nouveaux villages ne sont pas très nombreux, mais ça coûte quelque chose pour faire le changement, si minime qu'il soit, de sorte que ça paie mieux de laisser la population du Canada au chiffre où elle était en 1871 et les enfants pourront apprendre la géographie récente quand ils seront sortis de l'école. C'est probablement pour la même raison que les frères n'ont pas voulu abandonner leurs séries de livres de lectures française et anglaise, car, voyez-vous, les enfants pourront encore apprendre à lire d'une façon intelligente quand ils seront sortis de l'école.

Voilà qui est étonnant, n'est-ce pas ? Eh bien, c'est comme cela que nos enfants ont été traités dans les écoles d'Ottawa, depuis dix ans surtout. Ceux qui ont osé élever la voix pour protester étaient tout de suite placés parmi ceux qui voulaient détruire la religion.

Il y a quinze ou vingt ans nous avons ici de très bonnes écoles. Nous avons ici le frère André, qui sait ce que c'est qu'une école, Dieu merci. Aussi depuis son départ les frères ont vécu de sa réputation.

Pauvre frère André ! Il a fait beaucoup de bien, mais sa réputation, si honnêtement acquise, a servi, depuis son départ de parmi nous, à couvrir bien des nullités. Il ne se moquait pas de la loi, lui, ni ne traitait dédaigneusement les pères de famille ; au contraire il était humble dans sa science, bon et généreux.

Il a pris nos enfants par la main, il les a préparés à la lutte pour la vie ; ses successeurs les ont menés à coups de bâtons et leur ont fait acheter des livres.

Attendons le 25 décembre prochain.—*Le Temps*.

## LA LOTERIE DES ECOLES CATHOLIQUES

### LE PONEY MANITOBAIN

Les journaux bien pensants et bien cotés de la province avaient annoncé que les amis de l'archevêché d'Ottawa préparaient une loterie pour le maintien des Ecoles Catholiques de Manitoba.

Nous nous sommes élevés contre l'indécence et l'immoralité du procédé et nous avons vu, dans cette entreprise, une des mille raisons qui empêcheraient d'arriver à la conclusion d'un *modus vivendi* accepta-

ble à ceux qui désirent que l'éducation religieuse soit donnée à l'école. Cette opinion que nous ne partageons pas à ses partisans que nous respectons et est susceptible d'une solution amiable qui ne peut être que compromise par des spéculations illégales comme celles que se proposent les Pères Oblats pour garder la main sur les écoles.

Nous avons eu l'occasion, grâce aux amitiés nombreuses dont nous disposons chez des gens que ne soupçonne même pas le cléricisme, de mettre la main sur la circulaire et les billets qui vont être adressés aux catholiques de la province pour opérer une formidable saignée au nom de nos compatriotes du Manitoba.

Nous offrons cette primeur aux lecteurs du REVEIL.

CHER MONSIEUR,

Vos frères du Manitoba sont victimes de la plus injuste des persécutions depuis l'année 1890. En effet, le gouvernement voulant abolir les écoles catholiques, établit des écoles prétendues nationales, et qui sont simplement des écoles protestantes par les maîtres, par les livres, par les prières et l'enseignement.

Les catholiques payent les taxes scolaires, mais leur conscience ne leur permet pas d'envoyer leurs enfants à ces écoles. Alors ils ont été obligés de soutenir leurs écoles catholiques en faisant de nouveaux déboursés.

Rien que dans la ville de Winnipeg, nos écoles coûtent 2,500.00 piastres annuellement.

Faute de ressources, plusieurs de nos écoles sont fermées ; d'autres sont sur le point de l'être, quelques-unes sont surchargées de dettes considérables.

Nos catholiques sont épuisés et le découragement menace les âmes.

Le nouvel Archevêque de St-Boniface, Monseigneur Langevin, a marché sur les traces de son vénéré prédécesseur ; il a vaillamment combattu pour cette cause sacrée ; ses nobles paroles ont retenti dans tout le pays ; il a fait de généreux sacrifices pécuniaires ; mais là aussi les ressources sont épuisées.

Nous espérons des jours meilleurs cette année même. Mais voilà que le règlement de cette grave question a été remise à plus tard.

Qu'allons-nous faire ?

Il s'agit de la foi de notre jeunesse, il y va du salut éternel de nos chers enfants.

Pourrions-nous cesser la lutte, pourrions-nous abandonner cette cause, si éminemment religieuse et patriotique ? Tous les catholiques du Dominion nous accuseraient de lâcheté et de trahison.

Non, non, jamais nous ne cesserons de réclamer nos droits ; jamais nous ne nous déciderons à fermer nos écoles avant d'avoir tenté tous les moyens.

C'est pourquoi, je viens aujourd'hui, au nom de vos compatriotes du Manitoba, au nom de Monseigneur Langevin, au nom de la religion et de Dieu ; je viens, dis-je, vous demander une aumône. Aidez-nous à soutenir nos écoles. Si vos moyens ne vous permettent pas d'accepter tous les billets ci-inclus, veuillez vous faire aider par vos amis. Toute offrande, si petite qu'elle soit, sera reçue avec reconnaissance.



Soyez assuré que nos chers enfants feront monter d'ardentes prières vers le ciel, pour leurs bienfaiteurs.

En reconnaissance de ce que vous voudrez bien faire pour notre œuvre, Monseigneur Langevin fera dire 100 messes à l'intention de tous ceux qui auront contribué au soutien de nos écoles.

Que le divin Maître récompense au centuple votre générosité.

Bien à vous en Notre-Seigneur,

D. GUILLET, O. M. I.,  
Curé de l'église Ste-Marie,  
Winnipeg.

Le bulletin d'envoi des billets est rédigé comme suit :

*Offrandes au profit des écoles catholiques du Manitoba*

Adressez :

Rév. P. D. GUILLET, O.M.I.,  
107 rue Visitation,  
Montréal.

Après le 1er octobre, adressez :

Rév. P. D. GUILLET, O.M.I.,  
St. Mary's Church,  
Winnipeg, Manitoba

Nom .....

Adresse .....

N.B.—1. Veuillez envoyer un chèque, un mandat de poste ou une lettre enregistrée.

2. Si vous pouvez placer un plus grand nombre de billets, veuillez nous le faire savoir.

Enfin, voici les billets. Sur le recto :

Série D

OFFRANDES

POUR LE SOUTIEN DES ECOLES DU MANITOBA

25 CENTS

N. B.—Tout billet, pour être bon, doit porter le Secau de la Congrégation des Pères Oblats.

*Le tirage aura lieu le 31 Décembre, 1895.*

Sur le verso :

DISTRIBUTION DES PRIX

- |   |        |         |
|---|--------|---------|
| 1.—Poney Manitobain.....                                | valant | \$50.00 |
| 2.—Montre d'Or.....                                     | "      | 50.00   |
| 3.—Montre d'Or pour Dame.                               |        |         |
| 4.—Montre d'Argent.....                                 | "      | 25.00   |
| 5.—Un magnifique portrait de Sa Grandeur, Mgr Langevin. |        |         |
| 6.—Montre d'argent.....                                 | valant | 15.00   |
| 7.—Montre d'argent.....                                 | "      | 12.00   |
| 8.—Canne à pomme d'argent.....                          | "      | 5.00    |
| 9.—Magnifique Crucifix.                                 |        |         |
| 10.—Chapelet monté d'argent.                            |        |         |

Les 150 billets suivants auront un livre intéressant

Un ami s'engage à racheter au même prix les objets des Nos 1, 2, 4, 6, 7 et 8.

Ainsi, voilà où en est rendue la cause des Ecoles

cette cause sacrée, au dire de ces messieurs, qui ne trouve plus son salut que dans le poney manitobain.

Et quel choix délicieux de prix !

" Un magnifique portrait de Monseigneur Langevin", sans valeur.

Tout y est, jusqu'à la clause hypocritement conçue du rachat.

" Un ami ".

Il y a toujours " un ami " pour faire la partie mauvaise des actes de ces messieurs.

MANITOBAIN.

## LA STATUE DE CHENIER

C'est fini ! l'ombre du grand patriote qui courut à une mort certaine pour sauver son pays de l'oppression et de la tyrannie, cessera d'implorer un gîte et d'errer à travers les espaces. Elle va maintenant, et pour toujours, reposer, paisible et honorée, sur cette ancienne terre de France que l'héroïque proscrit aima follement et pour laquelle il donna sa vie. Des mains, pieusement dévouées, avaient recueilli sa dépouille, la gardaient religieusement, espérant sans cesse que les portes du dernier asile s'ouvriraient enfin pour la recevoir et mettre un terme à la plus révoltante des injustices, à la profanation réfléchie d'un cadavre que ses glorieuses blessures faisaient sacré pour tous, même pour l'ennemi qui l'avait couché bas sur le champ de bataille.

Je ne sais à quelle croyance appartiennent les sujets de l'empereur d'Allemagne qui, à cette minute précise, couvrent de fleurs les tombes gardant les ossements des soldats français tombés, les armes à la main, sur le sol étranger, mais nul ne m'empêchera de les dire sublimes. La lutte finie, l'épée renuise au fourreau, ils ont tout oublié. Ils ont perdu de vue que ceux auxquels ils rendent ces touchants hommages ont contribué à éclaircir leurs rangs et troué plus d'une poitrine, en tentant de repousser leurs bataillons. Le respect des vaincus les guide seul en ce jour, et, s'abstenant de se montrer farouches, comme aux heures sombres de la guerre fatale, ils redeviennent bons, généreux, remplaçant les familles absentes dans l'accomplissement des suprêmes devoirs.

Je vois, avant tout, dans ce fait, une preuve manifeste des progrès de la civilisation, puisque, il n'y a qu'un demi siècle, ces beaux exemples étaient inconnus, et qu'on les ignore encore en ces contrées, puisqu'il était, naguère, possible aux représentants immédiats de Dieu sur terre de témoigner d'une humanité inférieure à celle d'obscurs fantassins ; puisque l'esprit d'équité et de miséricorde semblait absent des hommes ayant spécialement mission de le proclamer et de

le répandre, puisqu'enfin le martyr purement civil n'avait aucun mérite aux yeux d'apôtres vantant bien haut les supplices subis par leurs partisans, pour frapper l'imagination de leurs néophytes, pour démontrer la grandeur de leur entreprise.

L'histoire sera impitoyable pour les juges de Chénier comme elle le fut pour les accusateurs de Jeanne d'Arc. L'adversaire et le mobile de l'acte incriminé étaient identiques, avec cette unique différence que, cette fois, les descendants de l'évêque Pierre Cauchon se sont eux-mêmes chargés de mettre le feu au bûcher, épargnant la sinistre besogne aux Anglais. Les critiques ne manqueront pas pour reprocher aux administrateurs du diocèse, en dehors de la virulence et de la persistance de leur haine, leur inconcevable ingratitude. Qui peut, en effet, douter aujourd'hui que, sans la courageuse résistance de l'humble médecin de St-Eustache et de ses adhérents, ici et là dans la province, c'en était fait du patrimoine que nous avons si énergiquement défendu jusqu'alors ? Tout y eût sombré, et, plus que les autres, le clergé cacholique demeurait à jamais moralement et matériellement ruiné.

Quelque grand, déjà titré par la métropole, ajouterait présentement à ses qualités celle de Seigneur et maître de l'île de Montréal. Les autres fiefs auraient récompensé les services des gouverneurs bien pensants, et, affaiblie, détruite, la grande famille française aurait pris le chemin de l'exil, comme jadis les infortunés colons de l'Acadie, incapable de supporter le retrait de ses coutumes, de son langage, et de la constance en la foi de ses pères. Les puissantes associations religieuses ne couvriraient pas le sol de leurs somptueux édifices, et il y a longtemps que, du haut des tours ou des flèches de leurs églises, que le martinet vient raser de son aile rapide, aux beaux jours de l'été, elles ne contempleraient plus leurs richesses de toute nature.

Mais, au fond, pourquoi nous plaindre ? Les persécutions n'ont qu'une durée limitée, et leurs résultats sont souvent le contraire du but poursuivi ; celle subie par la mémoire de Chénier tendait à la rendre exécration, et le moins qu'on pût en attendre, c'était de vouer à l'indifférence, à l'oubli sa fin admirable. Et voilà que le bronze et le granit vont, à perpétuité, retracer à travers nos voies publiques, sa vaillance incomparable, et redire aux générations à venir qu'il a volontairement succombé, à la fleur de l'âge, pour les plus saintes des causes : la défense du sol natal et l'amour de la liberté.

D'autres, qui combattaient sous la même bannière, et que le bourreau a suspendue aux lugubres potences, avaient aussi bien mérité de la patrie. Leurs noms seront éternellement présents à toutes les mémoires,

et la reconnaissance des bénéficiaires de leurs sacrifices, de plus en plus appréciés, ne connaîtra pas les défaillances. Il est notoire, pourtant, qu'ils ne s'attendent pas à la réparation si légitimement due à l'illustre proscrit, tant fêta il y a quelques instants.

Leur calvaire a été moins douloureux, et des cœurs, amis ont pu, dès le trépas, leur assurer la tranquillité du sommeil sans fin et veiller sur leurs restes,

Il fallait une vengeance aux mânes de l'immortel persécuté ; que ceux qui l'ont rendue nécessaire en supportent et la honte et les conséquences :

Personne ne s'y méprendra, d'ailleurs : pour laisser au récit du drame toute sa réalité, l'intépide ressuscité nous apparaît le mousquet au poing, mais son appel sera compris. Ce n'est plus la poudre qu'il commande de faire parler. Il connaît et agite aujourd'hui cette arme autrement moderne et redoutée, portant loin comme projectiles, les revendications des exploités, des opprimés ; d'un usage efficace contre les abus d'où qu'ils viennent ; propre aux attaques envers les forteresses du servilisme, de l'obscurantisme. La fusillade homicide est désormais proscrite, et irrévocablement remplacé par la plume, appuyée de cette formidable artillerie, nouveau modèle, que constituent le journal et le livre. Les soixante hommes de bonne volonté demandés par Chénier, pour répondre aux canons de Colborne, seront plus que suffisants à l'escalade, s'ils possèdent la bravoure des héros obscurément ensevelis aux pieds du clocher de St-Eustache, et leurs victoires se montreront répétées et éclatantes.

26 Août 1895.

CAMILLE DESAUDRANS.

#### DIALOGUE DES MORTS

## A LA PORTE DU PARADIS

L'ABBÉ TURCOTTE, LE DR. CHÉNIER, UN ÉVÊQUE.

L'abbé Turcotte et Chénier arrivent ensemble.

*L'évêque.*—Tiens, mais je vous connais, nous étions de la même province ; n'est-ce pas vous l'abbé Turcotte et.....

*L'abbé Turcotte.*—...Et Chénier, le héros de St-Eustache, Monseigneur.

*L'évêque.*—Ah oui, le Dr Chénier, Dieu, dans son infinie bonté, vous a donc pardonné ; vous aviez encouru les foudres de l'Eglise qui est cependant si bonne, qui ne veut sur la terre que le bonheur des hommes tout en les préparant à la vie éternelle. Vous avez eu le repentir et Jésus a obtenu votre pardon.

*Chénier.*—J'ai toujours été préparé à la mort. Ma courte existence s'est partagée entre les membres de ma famille et mes semblables. Aux uns comme aux autres, j'ai prodigué mes attentions, mes soins, je n'a

jamais eu d'autre but que de faire le bien. Mes compatriotes ont souffert et souffrent encore de la tyrannie qui les enchaîne, j'ai cru faire mon devoir en prenant leur défense, j'ai lutté jusqu'à la mort n'ayant d'autre espoir de récompense que celle qui m'attend aujourd'hui et la délivrance de mon pays. J'ai vu le devoir tout tracé, j'ai marché.

*L'abbé Turcotte.*—Et je l'ai vu tomber en brave, lutter jusqu'à la fin en héros. Le matin de ce grand jour, il m'avait dit : " Monsieur le curé, je vois le soleil se lever sur St-Eustache ; eh bien, ce soir, je serai mort ou vainqueur." Il a fait son devoir.

*L'évêque.*—Mais docteur, vous avez été excommunié. Avez-vous obtenu de l'Eglise de rentrer dans son saint giron ?

*Chénier.*—Ma vie, comme je vous le disais tout à l'heure, a été toute d'abnégation et de dévouement. Je n'ai jamais rêvé que de rendre service à mes semblables.

J'ai bien appris que l'église m'avait retranché de son sein, qu'elle avait appelé les malédictions du ciel sur moi, mais fort de ma conscience, n'ayant aucune mauvaise action à me reprocher, j'ai laissé dire, j'ai laissé faire pour ne suivre que la voie que me traçait ma raison.

*L'évêque.*—Pauvre enfant.

*Chénier.*—J'ai donné à ma famille les soins d'un bon père, j'adorais ma femme, mes enfants. A mes malades, j'ai prodigué toutes les ressources de mon art ; à mes compatriotes, j'ai sacrifié ma vie. Voilà mon existence : au bon Dieu à porter son jugement.

*La porte s'ouvre, St-Pierre apparaît. L'Évêque se précipite et dit :* Je suis Monseigneur de . . .

*St-Pierre.*—Pardon, ici, il n'y a plus de dignités comme sur la terre, chacun entre à son tour. Les droits sont dévolus au mérite et non au rang occupé là-bas.

*Chénier entre suivi de l'abbé Turcotte et de l'Évêque.*

*On apporte un grand livre que l'on ouvre au nom du premier.*

*St-Pierre lisant :*—Chénier, bon père, bon patriote, mort au champ d'honneur.

*Le même parlant.*—Votre conduite là-bas a été celle d'un noble caractère ; vous n'avez usé de votre intelligence et de votre raison que conformément aux desseins de votre créateur, soyez au rang des élus pour l'éternité.

*St Pierre à l'abbé Turcotte.*—Vous avez été un prêtre humble, charitable, vous avez passé votre existence au milieu de pauvres gens, les consolant, les aidant, le tout pour la plus grande gloire de Notre Divin Maître ; soyez le bienvenu.

*St Pierre tourne les feuillets. Il arrive au nom de*

*l'Évêque. Il lit, lit, s'arrête, continue, sa figure accuse certaines hésitations. il murmure tout en pressant le livre et enfin il dit :* Vous avez eu la contrition, vous avez demandé pardon, Dieu vous laisse entrer.

*Par le fil des airs.*

GATIEN.

#### LA CONFECTION DES MIRACLES

## L'INDUSTRIE PELERINE

Mon confrère *Via* nous entretenait l'autre jour de l'industrie pèlerine et de la confection des miracles.

Voici un document, non pas humain mais judiciaire, qui intéressera le public.

Il s'agit d'une condamnation que les dépêches avaient annoncée ici et qui avait été enregistrée dans tous les journaux canadiens.

Nous empruntons les détails au *Courrier du Soir* :

Pierre Delanoy, qu'a jugé le 13 août la cour d'Assises de la Seine, n'est pas un type banal.

Il a été, de 1877 à 1881, infirmier dans différents hôpitaux parisiens, et là, au spectacle quotidien des traitements qu'il voyait appliquer par les sommités médicales, l'idée lui est venue de se procurer quelques années de repos en simulant une bonne maladie.

C'est ainsi qu'il s'est donné tous les caractères de l'ataxie avec une perfection telle que les spécialistes les plus renommés s'y sont mépris de 1863 à 1888, à la Salpêtrière, à l'Hôtel-Dieu, à Laënnec, à la Charité, à Necker, à Cochin, à Lariboisière, à Beaujon, etc., à peu près partout, car il a fait des stations plus ou moins prolongées dans la plupart des établissements hospitaliers de Paris.

Un des médecins qui le traitaient en dernier lieu lui ayant appliqué nombre de cautérisations compliquées de " pendaisons " prolongées, Delanoy finit par trouver trop dur le métier d'ataxique. Un beau jour, il se déclara guéri et disparut.

On le retrouva à Lourdes, en 1889 ; il y arriva avec un pèlerinage national, se traînant misérablement avec des béquilles. Il paraissait dans l'impossibilité de se tenir debout.

Mais, après avoir communiqué et longuement prié à la grotte, devant l'image de la Vierge, il se leva brusquement et, jetant ses béquilles, il marcha avec une assurance qui arracha des cris d'admiration à la foule des pèlerins.

C'était un miracle, bel et bien constaté ! Et le jour même, l'archevêque de Cagliari, l'évêque d'Hébron, auxquels se joignit le médecin chargé de l'étude des guérisons, en dressèrent le procès-verbal en bonne et due forme. Les annales de Notre-Dame de Lourdes en firent mention avec enthousiasme, ainsi que des fêtes d'actions de grâce qui suivirent.

Revenu à Paris, Delanoy émergea l'aumônier de la Charité, le chanoine Petit, qui adressa aux pères de la Grotte ce télégramme :

Médecins réunis pour examen de Delanoy. Je l'ai vu quatre fois cette semaine. Marche comme un facteur rural.

Le marquis de Villeneuve le prit à son service comme jardinier et l'envoya dans une de ses propriétés du Var.

Il adressait de là aux pères de la Grotte des lettres édifiantes : " Je n'ai plus qu'une chose en vue, écrivait-il : servir le bon Dieu, recourir à sa très sainte Mère qui m'a donné la santé."

Les Pères de la Grotte finirent par le prier d'accepter la garde d'un chalet où sont soignés les pèlerins attendant leur guérison.

Il déguerpit moins d'un an après, nuitamment, après avoir fait main basse sur 400 francs appartenant à ses protecteurs.

C'est à Paris qu'il revint encore. Cette fois, il se présenta à Sainte-Anne comme atteint du délire des persécutions, puis à l'hôpital Broussais comme alcoolique.

Il rentra finalement à Sainte-Anne avec un certificat de "débilité mentale." Il n'y resta que quelques jours. Une nuit de décembre, il s'en allait subrepticement, emportant 1,800 francs au pharmacien en chef de l'asile, M. de Quesneville.

Ce n'est que le 1. . mai 1894 qu'on parvint à l'arrêter. Il essaya bien de simuler la folie. Mais, cette fois, personne ne s'y laissa prendre. Déclaré responsable, il a été traduit devant le jury.

A l'audience, Delanoy protesta contre l'accusation de simulation dont il est l'objet. Il affirme qu'il a été réellement ataxique et qu'il doit sa guérison "à la Vierge."

—Comment, s'écria-t-il pourrait-on admettre qu'un ignorant comme moi ait pu tromper si longtemps les princes de la science ?

Pour les vols, il nie celui de Lourdes.

Je suis parti de Lourdes, dit-il, parce qu'un père voulait absolument faire de moi un religieux de la Grotte. Quant à la soustraction au préjudice de M. Quesneville, voici ce qui s'est passé : Un matin, en faisant la chambre de M. Quesneville, j'ai trouvé une bouteille d'alcool, j'en ai bu plusieurs verres, et sous l'empire de l'excitation alcoolique j'ai ouvert l'armoire et j'ai pris un porte-monnaie.

Le président.—Combien contenait-il ?

R.—Je n'en sais rien, je ne l'ai pas ouvert.

Le président lui fait remarquer qu'il avait eu, cependant, le temps de la réflexion, puisqu'il n'a été arrêté que cinq mois après.

Il faut noter la déposition du docteur Dubuisson, médecin en chef de Sainte-Anne qui, malgré tous les

certificats exhibés, n'a pas cru à la réalité de la "folie" de Delaunoy et s'est refusé à l'admettre, en fin de compte, dans son service, après quelques jours d'observation.

On le garda comme domestique et il profita de cette situation pour voler le pharmacien en chef.

Delanoy est condamné à quatre ans de prison.

*Sic transiit gloria mundi !*

CURIEUX.

#### A NOS FRÈRES FRANÇAIS

## LES ANNIVERSAIRES 1870-1895

Vingt-cinq ans ! Longue période de la vie d'un peuple ! pourrait-on dire par allusion à un mot fameux d'un grand historien romain. Que d'hommes disparus qui ne reviendront plus ! Que d'événements accomplis ! Que de transformations effectuées dans l'organisme social et dans le concert des nations !

Si l'on se reporte à la fin de juillet 1870, d'affreux souvenirs reviennent à l'esprit. La guerre était déclarée : un désordre absolu régnait du nord au midi de la France, dans Paris surtout.

J'entends encore les hurlements d'une foule inconsciente criant : A Berlin ! Des soldats parcourent, sans ordre et débrailés, les boulevards qui conduisent à la gare de l'Est. Quiconque demeurerait maître de soi au milieu du délire général, anxieux, suivait cette armée débandée dès avant la lutte, faisant intérieurement d'amères réflexions. Était-ce ainsi, en effet, qu'on se préparait dignement au noble sacrifice du sang versé pour la patrie, en face d'un ennemi, préparé depuis longtemps à envahir brusquement nos frontières ? La France était sans défenses sérieuses, presque partout, sur le Rhin et sur la Moselle.

Hélas ! les prévisions des esprits sensés devaient être trop tôt réalisées. En moins de deux mois, Paris était bloqué, la France occupée par six cent mille ennemis jusqu'à la Loire, nos armées prisonnières, Metz et Belfort assiégées ; Strasbourg à moitié brûlée était au pouvoir du roi de Prusse, et l'Alsace-Lorraine déjà perdue pour nous : la Patrie était démembrée !

L'Europe, sans pitié, assistait impassible ou craintive à l'effondrement de la France : *Finis Gallia !* disait-on de Londres à Pétersbourg. Un cauchemar, affreux pesait sur le monde entier. Comment est-elle défaillie ?

L'honneur était sauf pourtant. A la voix d'un seul homme, Gambetta, la nation toute entière s'était levée, décidée, s'il le fallait à livrer son dernier enfant. Les partis n'existaient plus : la France, unie de cœur et d'âme dans un désespoir commun à tous, faisait front à l'ennemi. Elle était vaincue, elle n'était pas brisée dans sa puissante unité.

La paix vint enfin ! Troublée par la guerre civile et ses horreurs plus affreuses que la guerre étrangère, la France allait-elle s'achever elle-même par un suicide insensé !

\* \*

Est-il vrai, se demande-t-on maintenant, que tout cela soit arrivé, il y a vingt-cinq ans ? Pour nous-mêmes, qui avons été témoin du cataclysme et sur qui l'ouragan de fer et de feu s'est acharné, ce souvenir semble un mauvais rêve que nous aurions fait jadis.

La France est toujours debout, atteinte, sans doute, d'une blessure qui saigne encore, blessure que nous devons regarder toujours et en parler le moins possible ! Quel spectacle nous offrent sa magnifique armée, ses villes restaurées, ses murailles relevées ! Ce n'est pas seulement l'espérance qui nous encourage, nous avons foi dans l'avenir de la Patrie, malgré le voile noir et les couronnes funéraires dont est couverte la statue de la cité perdue et toujours aimée

\* \*

1995 ! Quel démenti donné à ceux qui nous croyaient écartés à jamais du Congrès des grandes puissances ! Le recueillement nous a bien servi ; un travail gigantesque de reconstitution nous a remis en honneur ! Comme autrefois nos pères, si souvent éprouvés par les désastres de la guerre et des convulsions intérieures, nous n'avons pas désespéré de la France !

Nous étions inférieurs à nos voisins dans l'enseignement populaire, en arrière aussi dans l'industrie générale, si nous avions la supériorité dans les beaux-arts, la haute science et les choses du goût exquis et distingué. Maintenant nous marchons de pair avec tous dans toutes les industries, et nous avons gardé le premier rang en ce qui fit de tout temps notre gloire esthétique.

Ceux qui nous ont vaincus, plus par le nombre que par le génie militaire, sentent maintenant que notre défaillance ne fut que passagère, et qu'on ne saurait détruire la France républicaine, vaillante et bien armée, comme ils ont anéanti, en 1870, la France monarchique désarmée.

\* \*

Faut-il se laisser entraîner à un optimisme sans bornes, aussi funeste qu'un pessimisme déraisonnable aux peuples qui s'y abandonnent ? Certes non. Nous avons encore beaucoup à faire pour éviter tout danger

Au gouvernement républicain on doit à juste titre attribuer une large part du relèvement national, auquel il s'est appliqué. Il y a des brèches encore dans nos murailles. L'esprit de parti nuit bien souvent au progrès du peuple français. Quelques-uns vou-

draient d'un trait de plume rayer tout un passé qui ne fut pas sans gloire, et le travail des générations précédentes est compté pour bien peu de chose par les esprits simplistes.

Ils voudraient refaire tout à neuf et tout d'un coup. C'est une grosse erreur. Les peuples héritent d'un certain atavisme national comme l'individu subit l'influence atavique de ses ancêtres. Nous sommes de vieux Gallo-Romains pour la plupart : Le progrès en ce sens consisterait à devenir plus Gaulois et moins Romains, partant plus individualistes et moins collectivistes.

Les plaies dont nous souffrons proviennent surtout de la vieille empreinte que la loi Romaine a imprimée sur nous dans les divers domaines religieux, politique et social.

La France reste soumise au vieux *Jus Romanum* impérial dont la Papauté n'est qu'une application religieuse, ayant la prétention d'être universelle. L'Imperator romain était en même temps Souverain Pontife, le Pape Souverain Pontife aspire à l'impérialat du monde : les termes sont seulement changés de place.

Le jour où nous aurons secoué cette vieille autocratie religieuse, le progrès social en France aura brisé la plus forte entrave à son développement. Pourquoi la France reste-t-elle au Concordat de 1801, consécration de l'impérialat césarien uni à l'impérialat pontifical ?

\* \*

Un double résultat serait obtenu par ce pas décisif : la liberté religieuse complète et la liberté sociale réelle. Quant à la plénitude de la liberté religieuse, personne n'en doute ; en ce qui touche la liberté sociale, souvent les avis diffèrent : le socialisme radical prétend pouvoir seul y atteindre.

Cependant, quiconque a tant soit peu étudié de près le socialisme, comprend que son triomphe nous replongerait dans un abîme plus profond encore que l'autocratie religieuse.

Ce serait l'autocratie à rebours, la main-mise sur la société irrationnelle ; d'une oligarchie tyrannique, et le plus souvent elle ferait vite place à une anarchie barbare et sauvage : N'en avons-nous pas déjà la preuve ? Puisque nous comparons 1870 à 1895, les scènes blanquistes à l'Hôtel de Ville, le 31 octobre 1870, ne sont-elles pas le prélude de la hideuse commune de Paris, dont le triomphe fut couronné par le massacre des otages et l'incendie des plus beaux monuments de la cité ? Si le socialisme collectiviste triomphait, n'arriverait-il rien de semblable ?

\* \*

N'oublions jamais les fautes commises par les auto-

crates du socialisme. Ne maudissons pas les hommes, mais gardons-nous des principes qui les rendirent aberrants et fous. Ne nous contentons pas de constater, en 1895, nos progrès et notre heureuse alliance avec un grand peuple. Veillons avec le même soin sur les périls intérieurs et étrangers. Prémunissons-nous contre l'autocratie, d'où qu'elle vienne ; ne laissons pas entrebâillée la porte par laquelle l'autocratie et le collectivisme tenteraient certainement d'envahir la République.

La liberté individuelle et sociale en mourrait sur l'heure, et nous avons mis vingt ans à la conquérir !

FRANCE.

#### CHRONIQUE

## SUPERSTITION A REBOURS

On tente, de tous côtés, un retour à l'esprit français, — c'est-à-dire au courage et à l'espoir, à ce que les poètes, par un joli symbole et un symbole vrai, appellent la "chanson de l'Alouette."

Voilà trop longtemps que les hommes de science — ou prétendus tels — oppriment la littérature sous l'étouffement, sous l'écrasement, sous la chape de plomb de leurs théories.

A coup sûr, avec ses idées macabres, ses mines sombres, ses Antonys et ses Ruy Blas, le romantisme n'était pas gai. A coup sûr, avec *Madame, Bovary, Germinie Lacerteux* ou *Pot-Bouille*, le naturalisme n'inspirait pas une bien douce joie ; mais fut-il jamais rien de comparable à la "pathologie" d'aujourd'hui, à tous ces récits médicaux, à toutes ces Salpêtrières, à tous ces Bicêtres en trois-cent-cinquante pages.

Sous prétexte "d'études physiologiques", on nous a servi, depuis quelques années, beaucoup d'histoires excessivement malpropres. C'étaient des aventures de maritornes ou de caporaux, de blanchisseuses, de brocheuses, de camelots ; c'était quelquefois pis. Cela sentait l'évier, et nous montrait des "états d'âme", en prétendant nous y intéresser, parce que c'étaient de vilains "états". Je pourrais citer une vingtaine d'ouvrages qui sont, en ce genre, la perfection de la nausée. Leur style sent le phénol, — et l'on voulait, contrairement des hommes bien portant, des femmes saines, à s'abonner au cabinet de lecture pour respirer ces miasmes d'hôpital.

Mais tout cela n'est rien, — ou plutôt cela est peu. Grâce à Dieu et au bon sens humain, cela ne vous salit et ne vous navre que pour un instant. Vous quittez le cabinet de travail où vous vous êtes infecté de cette lecture ; vous voyez, sous la lampe, sourire la jeune femme ou l'enfant tendre les bras ; vous vous

reprenez vous-même, vous vous ressaisissez, vous ne gardez ni peste au cœur, ni lèpre dans l'esprit. Les phrases empoisonnées ne laissent pas de trace dans l'organisme : la vie vous guérit de la lecture.

Mais on a fait pis. — et ici je sais bien des hommes sains qui ont longuement souffert par certains livres. Ces livres, abondamment multipliés depuis quelques années, ont affichés des prétentions dogmatiques et scientifiques. Ces auteurs sont allés chez le docteur Charcot ou à l'hospice Sainte-Anne. Ils ont entendu, en cour d'assises, parler d'irresponsabilité criminelle. On leur a dit que la folie, que l'hystérie, que le vol, que l'assassinat, que mille autres choses — sales et jamais bonnes — sont héréditaires.

La science doute toujours ; jamais une preuve absolue ; et je me figure que les grands médecins, en face des cas des plus extraordinaires, affirment en tremblant.

Les écrivains, eux, ont seulement effleuré ces questions. On leur a dit : "Ceci est" ou : "Ceci paraît être" ; et alors leurs romans. Ils n'ont eu, eux, ni les réticences du savoir, ni ce scrupule qui répugne aux généralisations trop nettes. Ils nous ont affirmé, dans mille récits, tout ce que les docteurs avaient cru découvrir, mais sans oser conclure à l'infaillibilité de la découverte. Si bien que, l'autre jour encore, dans plus d'un livre à la mode, on nous a montré l'hérédité du vice et du sang répandu, l'irresponsabilité absolue de l'homme, la monstrueuse fatalité, — des théories enfin, qui feraient de tout être inférieur un vulgaire bandit, de tout être loyal et noble un désespéré d'aujourd'hui, et un suicidé de demain.

Assez de cette superstition à rebours !

Ah ! vous, les romanciers "pathologiques", vous ne souffrez pas que nos paysans croient encore aux revenants, aux loups-garous, aux treize coups de l'horloge, au vendredi 13, à toutes sortes de choses effrayantes, mais effrayantes en surface et dont la terreur s'appaise. Seulement, où furent ces peurs guérissables, vous mettez cette affolante et épouvantable idée qu'on ne dirige pas sa vie, que le caractère, le tempérament, le sang, la moelle, la volonté vous viennent on ne sait d'où, qu'on peut être Vincent de Paul ou Troppmann, que c'est un simple hasard, et que, si Victor Hugo avait eu un père bâti de telle façon, Victor Hugo aurait eu beau faire, multiplier et épuiser tous les efforts, — il aurait été Lacenaire ou Pranzini.

Vous nous dites qu'il est ridicule de croire à un tas de sornettes mystérieuses ; seulement vous nous condamnez à chercher tous les jours, en nous-mêmes, le microbe qui doit nous rendre hystériques, voleurs, assassins ou fous !

Eh bien ! qu'un autre écrivain, héritier des tradi-

tions courageuses et fières, nous affirme la résistance possible à cette fatalité, et nous lui criions : " Bravo ! " à plein cœur, parce qu'il est dans le vrai, parce qu'il faut qu'il soit dans le vrai. Quand la résistance à l'hérédité serait scientifiquement impossible, tout homme la devrait tenter, et, le faisant avec énergie, il vaincrait.

Alphonse Daudet, dans *l'Obstacle*, avait osé dire cette chose. Il a été suivi et le sera toujours davantage. Nous avons assez d'affirmations dégradantes ou navrantes ; il était temps que l'âme se réveillât un peu, et que le cerveau protestât.

L'âme se réveille mieux encore, soyez-en certain ; le cerveau protestera. Et lorsque, avec bien des aberrations successives, aura sombré cette littérature de névrose, d'hystérie et d'assassinat, nous aurons abattu la superstition de la lâcheté.

CHARLES FUSTER.

#### CHRONIQUE LITTÉRAIRE

### ENCORE LE "LABEUR DU STYLE"

Plusieurs lecteurs ont bien voulu nous faire remarquer que ce supplice d'écrire, ou, en tout cas, ce terrible souci de la phrase, plusieurs grands écrivains ne l'ont point connu.

Certes oui. Molière en était exempt. Lorsque, sur le Cours-la-Reine, La Fontaine rêvait en regardant les *bestioles*, il devait avoir tant d'idées, des idées s'adaptant si facilement à leur forme littéraire, qu'il ignorait les "affaires du style."

Voltaire corrigeait longtemps ; mais lui-même écrivait : " Je fais vite."

Chénier était un laborieux ; mais sa *Jeune captive*, ses derniers *arabes*, ont été vite faits. Pourtant, ils demeurent.

On sait quelle facilité prodigieuse avait Victor Hugo. Peut-être l'exagérait-il : coquetterie d'Hercule prétendant que sa massue ne pèse guère ! Toujours est-il qu'il mit quelques jours à faire *Han d'Islande*, six mois à composer *Notre-Dame*, et qu'il ne demeura pas grand temps sur chacun de ses drames.

Que faut-il croire des traditions nous montrant Musset paresseux et les *Nuits* presque improvisées ? Ce qui est indéniable, c'est que Lamartine écrivait vite, très vite, comme la pensée coule. Les "affaires" n'ont rien à faire ici.

Moins encore, si possible, dans toute l'œuvre de Dumas père. Pour Dumas inventer une fable ou bâtir un caractère, nouer l'action, l'écrire, c'est une fonction naturelle, aisée, presque forcée. C'est toujours la "cervelle d'or", mais inépuisable, et je n'y vois ni ces gouttes de sang ni ces fibrilles rouges dont parle Daudet. La source écume, la plume va, et trouve que c'est tout simple.

C'est tout simple, en effet ; mais il faut que le *deus* vous tienne. S'il vous tient, vous écrirez vite, et vous ferez des choses merveilleuses. S'il ne vous tient pas, vous pourrez quand même écrire vite, — cela s'acquiert — mais vous aurez déshonoré le papier blanc.

Ici, permettez-moi de citer quelques lignes oubliées. Elles font la part des deux méthodes, des deux genres d'âmes, les laborieuses et les impulsives ; elles sont d'un écrivain qui, lui-même, a cumulé les deux fonc-

tions, d'un écrivain à la fois sobre et ardent, Louis Veuillot :

" Ce que tu auras fait avec beaucoup de plaisir ou beaucoup de peine, jamais ne sera complètement mauvais. La page raturée, refaite, recopiée, est la bonne ; la page tracée d'un seul jet, sans points, sans virgules, sans ratures, sans orthographe, est l'excellente. " Oh ! que l'idée est pleine, là où elle n'a pas donné le temps d'achever les mots ! " Porte, de confiance, à l'imprimeur, ces feuilles choisies. Que peut te demander le public, quand tu ne lui donnes rien que tu n'aies écrit ou la sueur au front, ou le sourire sur les lèvres, ou la pitié dans le cœur et les larmes aux yeux ? "

Il faut donc, tout d'abord, avoir une âme pour sentir, des yeux pour regarder. Il faut, — si l'on veut arriver à être un écrivain, — suivre le conseil de Balzac et de Taine : étudier son vocabulaire, et, pour le bien étudier, il faut l'enseigner à autrui.

Il faut, enfin, travailler tout haut. Il faut, en écrivant, lire à pleine voix chaque phrase, la désarticuler, voir si elle a des os, des muscles, des nerfs, et ce sens général, cette idée centrale qui est comme la colonne vertébrale d'une période. Il faut avoir bien compris cette affirmation de Flaubert. " Une phrase est viable quand elle correspond à toutes les nécessités de la respiration. Je sais qu'elle est bonne quand elle peut être lue tout haut. " Et il ajoutait : " Les phrases mal écrites ne résistent pas à cette épreuve : elles oppressent la poitrine, gênent les mouvements du cœur, et se trouvent ainsi en dehors des conditions de la vie. "

Mais, si la phrase ne doit pas être " en dehors des conditions de la vie ", il importe, avant tout, que l'écrivain ne s'y tienne pas lui-même. Etudier sa langue cinq ou dix ans, — c'est bien ; c'est nécessaire et fortifiant " Derrière toute réputation solide a dit M. Zola, il y a vingt ans d'efforts et de travail. " Mais, avant tout, avant cela même, — ou plutôt en faisant cela, — il faut vivre.

Ces impressions reçues, ces douleurs, ces joies, ces pensées, tout cela, c'est la chair du style. Ayez de quoi remplir la phrase : il n'existera qu'une façon de l'écrire, et la phrase se sera faite toute seule.

Vous pourrez, selon la méthode de Voltaire, " écrire vite et corriger longtemps " ; vous ne vous éterniserez point dans l'inutile éternement de chaque minute, et dans cette poursuite unique du mot, qui fait fuir le sentiment, le souvenir, l'image ou l'idée.

Comme Louis Veuillot, parfois vous reprendrez et reprendrez encore une page ; elle finira par être bonne... ou suffisante.

D'autres fois, la page naîtra d'elle-même. Elle jaillira tout armée, chaque idée serrée dans le corset d'un mot, et le gonflant. La page, alors, sera définitive. Née de cette " inspiration " à laquelle — malgré que ce ne soit plus la mode — il faut bien croire, cette page instinctive, emportée, sera le baiser même de la Muse, la traduction d'un je ne sais quoi surnaturel, la dictée divine.

Le " souci de la phrase " est utile, nécessaire même, tant que le sentiment ou l'idée ne force pas les mots. Quant la page naît toute seule, ce n'est plus le " labeur de la prose, " c'est mieux qu'un plaisir, mieux qu'une ivresse : c'est le sublime ignorant de lui-même, le beau irraisonné et irrésistible, l'explosion du vrai, — le génie.

**ENCORE \* DES \* AVANTAGES !**

93 rames de papier-note, réglé, \$1 25 la rame,  
5 rames pour \$5.50.

**VALEUR REELLE \$2 LA RAME.**

130,000 Enveloppes blanches, No 7, 75c le mille. Valant \$1.00.

35,000 Enveloppes en papier-toile à 75c le mille. Valant \$1.50.

**DEMANDEZ DES ECHANTILLONS.**

**MORTON, PHILLIPS & CIE,**

**MONTREAL.**

**'North British & Mercantile'**

**CIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE**

CAPITAL.....	\$15,000,000
FONDS INVESTIS.....	53,053,710
FONDS INVESTIS EN CANADA.....	5,200,000
REVENU ANNUEL.....	12,500,000

Directeur-Gérant :—THOMAS DAVIDSON, Ecr.

**DIRECTEURS ORDINAIRES :**

W. W. Ogilvie ; A. MacNider, Ecr., Banque de Montréal ; Henri Barbeau, gérant général Banque d'Epargne de la cité.

La Compagnie, étant la plus forte et la plus puissante qui existe, offre à ses assurés une sécurité absolue, et en cas de feu un règlement prompt et libéral.  
Risques contre le Feu et sur la Vie acceptés aux taux les plus modérés.

BUREAU PRINCIPAL EN CANADA,

**78 St-Francois-Xavier, Montreal.**

**GUSTAVE FAUTEUX,**

TELEPHONE BELL No. 318.

Agent pour Montréal et les environs.

Imprime par la Compagnie d'Imprimerie Desaulniers, et publié par Aristide Filiatreault au No. 22 rue Saint-Gabriel, Montreal.

**BURROUGHS & BURROUGHS,**  
AVOCATS

Chambres 613 et 614 Bâtisse de la New York Life, 11 Place d'Armes, Montréal.

Téléphone 1521

Chas. B. Burroughs W Herbert Burroughs.

**ARTHUR GLOBENSKY**  
AVOCAT.

"N. Y. L. B." Chambres 316 et 317.

**J. A. DROUIN**  
AVOCAT.

Bâtisse de l'Assurance "New York Life" 1<sup>1</sup>  
PLACE D'ARMES, Chambres 316 et 318.  
Telephone 2243.

**EDEN MUSEE**  
**ET THEATRE**

Edifice du Monument National  
Le Seul Théâtre Français à 10c.

**4 REPRESENTATIONS Par Jour**  
2.15, 4.00, 8.00, 915 hrs.

**AU THEATRE**

CHANSONNETTES, ROMANSES,  
DANSES, AROBATES,  
COMÉDIE ET OPÉRETTES.

**AU MUSEE**

**MERCIER sur son LIT de MORT**

100 Figure de cire, Léon XIII.  
NOUVEAUTÉS CHAQUE SEMAINE.

Entrée du Musée - 10c.

Entrée du Théâtre - 10c.

Sièges réservés, 5c. ext.

Le Musée sera ouvert le **DIEMANCHE** de 1 heure à 10 heures du soir.

**JACQ. VANPOUCKE**

PROFESSEUR DE

**Clarinette et de Solfège,**

221—RUE CRAIG—221

Journal illustré des Dames le plus beau et le plus complet.

**LA SAISON** de Lille, PARIS, et le plus complet.

Le seul au monde publiant 100 Gravures par 1<sup>1</sup>.

50 OUVRAGES DE TOILE D'AGREMENT dités ses comme suit :

- 10 Costumes
- 5 veu. m. d'été
- 8 modèles de chapeaux
- 4 la lettre
- 20 cor. d'été
- et patrons

LA SAISON publie, en outre des couronnes de la MUSEE, et des descriptions des gravures, un ravis. art. roman, très moral, illustré de beaux dessins dans le texte.

Spécimen gratis.— Abonnement :

- 3 mois ..... 50c
- 6 " ..... 90c

Agents à Montréal :  
**L.S. JOS. T. A. R. F. & F. R. B. B.**  
1094 et 1096 RUE NOTRE-DAME,  
MONTREAL.  
BOITE 274.

POUR RELIER LRS FASCIOULES  
**" NAPOLEON "**

Nous avons fait faire une étampe toute spéciale ; ceux qui ont l'intention de faire relire leurs fascicules feraient bien de venir voir un échantillon de notre reliure à nos bureaux, ou demander notre agent qui trait le leur montrer.

**JOHN LOVELL & FILS**  
23 Rue Saint-Nicolas.



# COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTREAL

## Quatrième



## Exposition



## Provinciale

**12 AU 21 SEPTEMBRE 1895**

Grande Exposition de Bestiaux, Chevaux,  
Bêtes à cornes, Moutons, Cochons, Volailles

### EXPOSITION DE CHIENS

Splendides Produits d'Horticulture exposés, Manufactures  
Machineries, Industrie, Produits Agricoles et de Laiterie.

Musée Historique. Attractions Spéciales. Navire de Guerre de Sa Majesté dans le Havre.  
Prix réduits sur tous les Chemins de Fer.

**S. C. STEVENSON,**

*Gérant et Secrétaire.*

Envoyez chercher la Liste des Prix.

## Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

**SIÈGE SOCIAL, MONTREAL.**

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*

HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*

IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*

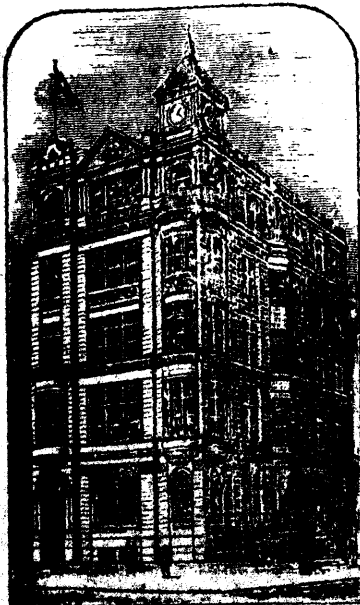
G. F. JOHNSTON,

*Assistant Surintendant des Agences.*

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

### Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

**O. LEGER,**

GÉRANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS  
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.